



JO 2024 : les préfets en attente de consignes pour organiser le travail de leurs troupes

Le **préfet** est, on le sait, le “représentant de l’État” dans les territoires. Par sa fonction, il est en particulier le garant de l’ordre public sur le territoire, avec une autorité notamment sur les forces de l’ordre pour la mise en œuvre des politiques de sécurité à l’échelle de son département. Un rôle dont l’importance revêtira un caractère particulier et inédit cette année, à l’occasion des jeux Olympiques et Paralympiques de l’été prochain.

Dans l’attente du “jour J” – les Jeux démarreront le 26 juillet –, **les préfets doivent avant tout organiser le travail de leurs troupes durant cet événement sportif alors que celles-ci, notamment les forces de sécurité mais aussi les agents des préfectures, pointent déjà un manque de reconnaissance.**

Le ministre de l’Intérieur, Gérald Darmanin, aura l’occasion de donner des directives aux préfets cette semaine, le locataire de la Place Beauvau devant en effet les recevoir pour discuter de l’organisation du travail des agents relevant du ministère à l’occasion des JO.

Inquiets, les personnels attendent de cette réunion des précisions sur deux points : le sort et la compensation des congés, dont certains devraient être suspendus au plus fort de l’événement, et la question des primes qui pourraient être versées aux personnels particulièrement mobilisés durant les JO, mais dont les montants sont toujours jugés insuffisants par les organisations syndicales. Les syndicats de policiers, en tout cas, font monter la pression et réclament des garanties sur les droits aux congés mais aussi des primes plus importantes que celles prévues. Surtout, ils menacent de ne pas répondre présents cet été s’ils n’obtiennent pas gain de cause. La Place Beauvau, tout comme les préfets, sont prévenus... Charge désormais à eux de déminer le terrain.

de Bastien SCORDIA, Mercredi 24 janvier 2024

Rejoignez-nous

